



Qualité de l'eau potable 2024

Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :

Bellerive / Cotterd / Mur / Vallamand-Dessous Vallamand-Dessus / Salavaux sud / Gros Buissons

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de l'association régionale ABV. Elle garantit dans la mesure du possible, par sa production, l'approvisionnement de ces membres et au besoin par des connexions de secours avec les réseaux de Morat (IB-Murten) et du Groupement régional adduction eau Crête Châtillon (GRAC).

Traitement

L'association régionale à ces propres installations de traitement. L'eau est distribuée sans traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température	16 °C
pH	7.7
Dureté totale	14 °f
Chlorures	11.6 mg/l
Nitrates	4.7 mg/l
Sulfates	11.1 mg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Calcium	47.2 mg/l
Magnésium	6.1 mg/l
Sodium	6.5 mg/l
Aluminium	*0.1 µg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a, le 22 mai 2024, publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable. Cette directive prescrit entre-autre d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	<0.020	µg/l	R471811	0.165	µg/l	SYN57900	<0.020	µg/l
---------	--------	------	---------	-------	------	----------	--------	------

L'association régionale qui nous fournit l'eau, étudie actuellement les solutions pour diminuer ces valeurs. Ces solutions sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

Remarques :

néant

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03
En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.

Salavaux décembre 2024



Qualité de l'eau potable 2024 Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :

Mur

En 2024, les sources de Mur n'ont pas été distribuées. À la suite des résultats de l'étude géologique sur la protection des zones de captages, elles ont été définitivement mises hors service.

Le réseau a été, et sera à l'avenir, alimenté en totalité par l'association régional ABV et l'information annuelle sur la qualité de l'eau potable est maintenant disponible sur la page d'information commune aux réseaux de Bellerive / Cotterd / Mur / Vallamand-Dessous / Vallamand-Dessus / Salavaux sud / Gros Buissons.

Salavaux décembre 2024



Qualité de l'eau potable 2024

Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :

Chabrey – Constantine - Montmagny – Villars-le-Grand

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance *

L'eau alimentant les réseaux de ces villages provient des sources du bois de Charmontel. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV.

Traitement

Les eaux des captages de Charmontel sont désinfectées par irradiation UV. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques avant ou après l'installation de désinfection, ni dans le réseau de distribution.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température	11 °C
pH	7.5
Dureté totale	27 °f
Chlorures	12.1 mg/l
Nitrates	11.8 mg/l
Sulfates	15.1 mg/l

Calcium	83.1 mg/l
Magnésium	17.1 mg/l
Sodium	8.3 mg/l
Aluminium	*0.1 µg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a, le 22 mai 2024, publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable. Cette directive prescrit entre-autre d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	0.040	µg/l	R471811	0.191	µg/l	SYN57900	0.026	µg/l
---------	-------	------	---------	-------	------	----------	-------	------

Les sources alimentant ces réseaux ont des valeurs de l'ordre de 0.231 µg/l pour le R471811 et 0.076 µg/l pour le R417888. Ces sources sont mélangées à l'eau de l'association régionale, ABV, pour en diminuer la quantité. L'association étudie actuellement les solutions pour baisser ces propres valeurs et, à terme, livrer de l'eau capable de faire passer les valeurs du tableau ci-dessus en dessous de la limite légale. Les solutions étudiées par l'ABV sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

Remarques :

néant

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.



Qualité de l'eau potable 2024

Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de : Salavaux nord (Vermou)

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance *

L'eau alimentant le réseau provient de sources de Vermou. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV

Traitement

L'eau captée aux sources n'est pas traitée. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques dans le réseau de distribution.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température	12 °C
pH	7.5
Dureté totale	33.4 °f
Chlorures	15.5 mg/l
Nitrates	28.7 mg/l
Sulfates	26.6 mg/l

Calcium	107.6 mg/l
Magnésium	16.2 mg/l
Sodium	8.4 mg/l
Aluminium	*0.1 µg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a, le 22 mai 2024, publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable. Cette directive prescrit entre-autre d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	0.037	µg/l	R471811	0.107	µg/l	SYN57900	0.022	µg/l
---------	-------	------	---------	-------	------	----------	-------	------

Les sources alimentant ce réseau ont des valeurs de l'ordre de 0.306 µg/l pour le R471811 et 0.047 µg/l pour le R417888. Ces sources sont mélangées à l'eau de l'association régionale, ABV, pour en diminuer la quantité. Le distributeur étudie la possibilité de regrouper ces ressources à celles de Charmontel pour optimiser une installation de traitement.

L'association étudie, quant à elle, les solutions pour baisser ces propres valeurs et, à terme, livrer de l'eau capable de faire passer les valeurs du tableau ci-dessus en dessous de la limite légale. Les solutions étudiées par l'ABV sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

Remarques :

néant

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.